L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

[illegible] VENDREDI MATIN, 23 FEVRIER 1872.

[illegible] Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 23 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Vercher, Audier & Co., dans leur salle d'encan, No 33, rue Vieille-Levée—Bottes, souliers et brodequins.—Aussi, boîtes à ouvrage et paillassons.

Par Stern & Bros., à leur salle d'encan, No. 16, rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan, rue de Chartres — Notions, marchandises de fantaisie, articles de toilette et le reste d'un magasin au détail.—De plus, coton blanc et indiennes endommagés.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette — Pommes de terre, en barils et en sacs, à 10 heures.

ATTENTION :

Pommes de terre. – Voyez l'annonce de M. D. F. Morphy, encanteur.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au Pelican Printing Office, No 112 et 114, rue Gravier.

THEATRES.

Aujourd'hui, Vendredi :

ACADÉMIE—Schneider, ou Dot House von de Rhine.

St. CHARLES.—Cross of Gold et The Rising Generation.

VARIÉTÉS.—Divorce.

ODD-FELLOWS' HALL. — Grand Concert Thomas.

CIRQUE DAN RICE.—Rue des Magasins.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE
DES RÉSIDENTS FRANÇAIS
DE LA LOUISIANE
Pour concourir à la libération des départements français occupés.

M. Crémieux, membre du gouvernement provisoire du 4 septembre, a eu, le premier, l'idée de faire une souscription pour aider la France à payer l'indemnité de cinq milliards à l'Allemagne. Au milieu des préoccupations politiques créées par la réunion de l'Assemblée à Bordeaux, la lettre dans laquelle il déclarait être prêt à souscrire pour cent mille francs, passa inaperçue.

Dernièrement, à l'occasion du Nouvel An, quelques dames de Strasbourg s'avisèrent de faire une souscription dont elles adressèrent le montant au gouvernement français comme "étrennes à la France pour l'aider à payer sa rançon". Les dames de Mulhouse et de Schelestadt ont suivi cet exemple, et voilà l'élan donné. D'un bout de la France à l'autre, ce n'est qu'un cri [illegible] presse répète avec enthousiasme et trouve de l'écho partout: "souscriptions pour la libération du territoire!" Des comités se forment dans toutes les villes, le mouvement s'organise et il prend des proportions qui étonnent ceux-là même qui comptaient peu sur une souscription volontaire.

On n'obtiendra pas les trois milliards de cette façon assurément, mais qu'importe, si on peut prouver par une imposante manifestation que les Français, si divisés sur les questions gouvernementales, sont tous d'accord quand il s'agit de la libération de la Patrie!

C'est le sentiment dominant que nous trouvons dans les journaux de Paris et des départements. Le télégraphe nous a appris avec quelle rapidité la souscription marchait, puisqu'à Nancy, en vingt jours, elle a monté de 84,000 francs à un million [illegible].

Les Français résidant à l'étranger n'ont pas voulu rester en arrière de leurs compatriotes. Aux Etats-Unis, New-York a donné le signal et la souscription y marche à grands pas.

Les résidents français de la Nouvelle-Orléans suivront l'exemple de ceux de New-York. Nous sommes heureux de pouvoir publier aujourd'hui une première liste d'une vingtaine de noms; elle se chiffre par un total de près de quatre mille piastres. C'est un début qui promet et nous comptons que les souscripteurs se compteront par milliers.

PREMIÈRE LISTE.

L'Abeille de la Nlle-Orléans	$100 00
[illegible] Limet, rédacteur en chef de l'Abeille	[illegible]
[illegible] Rocheréau & Co	500 00
[illegible] Carrière & Co	500 00
[illegible] A. de Lizardi	500 00
[illegible]	500 00
[illegible] Aschin & Girand	200 00
[illegible] & Bosa	200 00
[illegible] & Gueydan frères	100 00
[illegible] Maignan	100 00
[illegible] Larue	100 00
[illegible] & Bayle	100 00
[illegible]	100 00
[illegible] P. Blanchand	100 00
Montlor & Domestre	100 00
[illegible] J. Pavy	100 00
[illegible] Aldigé	100 00
[illegible] Gas Bros	100 00
[illegible] Boulatour	100 00
[illegible] J. Tonatre	50 00
[illegible] Jaufroid	50 00
[illegible] Bordelon	50 00
[illegible] Espenan	50 00
Total	$3800 00

APPEL AUX ARTISTES FRANÇAIS. — Nous apprenons que notre digne maëstro, M. Calabrési, se propose de demander aux artistes de l'Opéra leur concours pour organiser une représentation au bénéfice de la souscription patriotique pour la libération du territoire français. Il a déjà l'assentiment du président de l'Association de l'Opéra à la promesse de la salle, et nous remercions à l'avance convaincu que tous ces artistes s'empresseront de se joindre à lui dans cette bonne pensée.

SOUSCRIPTION FRANÇAISE. — Nous publierons, dimanche prochain, les noms des personnes qui auront bien voulu se faire inscrire sur les listes de souscription. On peut souscrire au présent, souscrire dans nos bureaux, [illegible] chaque jour les nouvelles souscriptions.

[illegible] D'EMPRUNT EN FRANCE.

Nous lisons dans la Gazette de France :

La France se préoccupe du payement des 3 milliards qui vont rester dus [illegible] pour arriver à la libération du territoire. Des souscriptions s'ouvrent de toutes parts et se couvrent de signatures; [illegible] dans les [illegible] souscriptions, les lieux publics [illegible]; cependant il y a encore [illegible] de trois milliards [illegible].

[illegible]

[illegible] Souheyran a [illegible] à la commission du budget [illegible].

L'emprunt est fait sous forme d'obligations de 100 fr. remboursables à 300 fr. en soixante années. Il est divisé en 750 séries réparties en 60 classes.

Chaque année, une classe, composant un [illegible] séries, est indiquée par le sort pour le remboursement.

Chaque année en conséquence, 666,6[illegible] obligations sont remboursées à 300 fr. Tous les mois a lieu un tirage d'obligations qui sont remboursables avec primes: la première à 150,000 f., les dix suivantes à 10,000 f. chacune, 30 ensuite à 5,000 fr., [illegible] 100 à 1,000 fr.

[illegible] somme annuelle de 138,996,000 fr. [illegible] suffisante pour faire face aux engagements pris par le Trésor.

[illegible] obligations à 300	
[illegible]	fr. 133,334,400
[illegible]	6,000,000
	139,334,400
[illegible] lotre, 1,692 obligations dont le remboursement est compris dans les [illegible]	338,400
	fr. 138,996,000

[illegible] annuité pour 60 ans correspond à [illegible] intérêt de 2 82 010."

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen [illegible] de la machine "Domestic," 162 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

Vente de l'Habitation Valcour Aime. — [illegible] aujourd'hui vendredi, que l'encanteur de la paroisse St Jacques doit vendre, sur les lieux, la magnifique habitation Valcour Aime, avec la sucrerie [illegible]. On trouvera [illegible] la description de la propriété, et les conditions de la vente. La mise aux enchères aura lieu à onze heures. [illegible] à heures de la rue du Canal [illegible]. L'habitation est une des plus belles de la Louisiane, et les capitalistes pouvant trouver un placement qui sera fort avantageux [illegible].

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînettes. Elle se vend au No 162, de la rue du Canal.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La représentation donnée au bénéfice de M. Calabrési a été magnifique à tous égards. Le public en masse s'est porté à l'Opéra pour donner à l'éminent maëstro un éclatant témoignage de son estime. A son entrée dans la salle, M. Calabrési a été accueilli par une triple salve d'applaudissements. L'auditoire tout entier a pris part à cette manifestation sympathique.

Dans l'entr'acte du second acte au troisième, les artistes de la troupe sont venus complimenter leur excellent directeur et lui offrir un fort beau présent en témoignage de leur estime et de leur gratitude. Les musiciens de l'orchestre, qui professent pour leur chef une vive sympathie, en ont fait autant de leur côté. Enfin, M. Calabrési a également reçu des actionnaires de l'Opéra un splendide présent accompagné d'une médaille en or, dont la légende augmente la valeur.

Ces manifestations sympathiques ont dû réjouir le cœur de l'éminent maestro, qui en est si digne à tant de titres.

La reprise de la Juive est un succès.

Nous pourrions ajouter, sans faire tort au passé, une réhabilitation.

L'heure est trop avancée pour qu'il nous soit possible d'en dire plus long. Nous nous bornons à constater le fait essentiel, à savoir que le chef-d'œuvre d'Halévy a été exécuté avec un éclat inusité.

CONCERTS THOMAS.—M. Thomas et son excellent orchestre donneront, ce soir, leur cinquième Grand Concert, à la salle des Odd-Fellows. Le programme est fait de main de maître. La première partie se compose de deux grandes pièces, la célèbre symphonie No 5, de Beethoven, qui sera exécutée en entier, allegro, andante, scherzo et finale; et le Concerto de Chopin, pour piano et orchestre. Dans la deuxième partie, on entendra, entr'autres morceaux, l'ouverture d'Oberon, Traeumerei de Schumann, la Sérénade d'Haydn et l'ouverture de Tannhauser, de Wagner.

On peut dire, sans crainte d'être taxé d'exagération, que M. Thomas convie le dilettantisme orléanais à une véritable solennité musicale à laquelle tous les artistes et les amateurs de la Nlle-Orléans se feront un plaisir d'assister.

Demain, samedi, Matinée et Concert le soir à Odd Fellows Hall. Dimanche Grand Concert d'adieu aux Variétés. Nous engageons vivement les personnes qui désirent assister à ces concerts de s'assurer leurs places à l'avance.

La location est ouverte au magasin de musique de M. Grunewald, rue du Canal.

LE MONDE ILLUSTRÉ. — La librairie Hébert & Co., au coin des rues de Chartres et Bienville, a reçu les numéros du Monde Illustré du 27 janvier et du 3 février.

LE ROI CAROTTE.—Nous avons reçu de MM. Hébert & Co., libraires rue de Chartres, un exemplaire du Roi Carotte, opéra bouffe en 4 actes et 22 tableaux, de Victorien Sardou, musique d'Offenbach, ouvrage qui a fait dernièrement sensation à Paris.

AU DESSOUS DU PRIX COUTANT.—Occasion rare et que nous recommandons à nos lecteurs. Tout argent placé en marchandises vendues au-dessous du prix coûtant est de l'argent bien employé, et rendant un gros intérêt. Il y a même un double et triple bénéfice quand il s'agit de marchandises comme celles dont il est question dans l'annonce de MM. Lion & Pinsard. Nouveautés, modes, fantaisies, tous articles fort courus, et qui composent le stock de cette vente par liquidation. Ce dernier mot explique le bon marché offert au public acheteur. La liquidation de la maison Lion & Pinsard est positive et sans réserve. Qu'on ne l'oublie pas et qu'on se presse car les beaux articles partent vite et tout le fonds sera bien vite écoulé.

LOTERIE DE LA LOUISIANE.—Le grand tirage de cette loterie aura lieu demain, samedi 24 du courant, à 11 heures du matin, sur les bureaux de la compagnie. Le lot capital est de $50,000; le nombre des billets est de 20,000 et le prix du billet est de $20 seulement. Le public est invité à assister au tirage. Heureux ceux qui peuvent acheter un billet, puisque avec la chétive somme de $20, ils ont la chance de gagner la forte somme de $50,000! C'est donc là un argent bien placé. Ne vaut-il pas mieux le mettre là ou un bénéfice énorme peut en résulter que de le dépenser en plaisirs ou en entreprises douteuses n'offrant que de minimes chances de gain ou qu'un chiffre de gain comparativement inapprécíable? La Loterie de la Louisiane a fait ses preuves, et les amateurs de jeux de hasard peuvent avoir toute confiance dans cette institution.

☞ On entend tous les jours prôner nombre de médicaments, mais il en est peu qui justifient tout le bien qu'on en dit. Le BAUME AUX NAVETS INDIENS, de Laplace, s'est imposé au public par son propre mérite. Il n'existe pas de préparation plus efficace contre les rhumes, les catarrhes, la grippe, les maux de gorge, les inflammations de la muqueuse, etc. En vente chez Laplace, 23 et 25, Champs-Elysées, et dans les principales pharmacies de la ville.

LA SOUSCRIPTION EN FRANCE.

Nous lisons dans le Moniteur du 29 janvier.

"Hier 30 janvier, une femme de cœur, une grande dame parisienne, qui sait faire un noble usage de la fortune, une Française qui mérite le cordial salut des Alsaciennes, Mme Lepel Cointel, a souscrit la somme de 100,000 fr. destinée à la souscription patriotique.

"Le même jour, un illustre savant, M. le baron Thénard, nous offrait 60,000 fr."

Les élèves du lycée Louis-le-Grand, ont réuni 15,000 fr.

A la Fère, le 17e d'artillerie souscrit pour 10,000 fr.

A Rouen, la souscription municipale donne 17,064 fr.; celle du Nouvelliste, 23,717 fr.; celle du Journal de Rouen, 18,600 fr.

Le conseil d'administration du Lloyd rouennais a voté une somme de 10,000 fr. pour la souscription nationale.

Marseille donne avec entrain. A la souscription des notables (420,000 fr.) il faut ajouter la souscription du sou populaire, qui est activement [illegible].

Le personnel [illegible] de la succursale de la Banque de France à Marseille abandonne un jour ceci de son traitement, jusqu'à l'entière libération du territoire français. La somme sera versée mensuellement.

Les compagnies de sapeurs-pompiers n'ont pas oublié que leur devise était "patriotisme et dévouement". A Reims, M. A. de Tassigny, capitaine, remet à la Banque, de la part de ses hommes, la médaille d'or, d'une valeur de 300 fr. qui a été offerte le 19 mai 1870 par le maire de la ville aux sapeurs-pompiers.

Les journaux du Havre du 1er février nous apprennent que la représentation donnée le 30 au profit de l'œuvre de la délivrance a produit net fr. 2,333 35.

MM. W. Iselin et Cie, agents de la Compagnie générale transatlantique, ont reçu la lettre suivante:

"Messieurs—J'ai l'honneur de vous remettre la somme de 297 fr. 50 souscrite par l'état-major et l'équipage du Washington, pour aider à l'évacuation du sol français, avec prière de la tenir à la disposition du Comité des femmes de France, quand il sera formé.

Veuillez, etc. A. ROUSSAN.

Le personnel de l'Usine à gaz du Havre, employés et ouvriers, ont fait l'abandon d'une journée de solde, en faveur de la souscription nationale.

M. Isidor, grand rabbin du consistoire central des Israélites de France, adresse au Moniteur une adhésion des plus patriotiques.

Nous lisons dans le Figaro :

La souscription pour hâter la libération du territoire, est décidément accueillie partout avec enthousiasme.

Dans la plupart des ateliers, les ouvriers offrent une part de leur salaire quotidien, les patrons abandonnent tout ou moitié de leurs bénéfices, les théâtres organisent des représentations spéciales; les cafés, les restaurants renoncent à une journée de recettes, etc., etc.

Dans plusieurs salons, une coutume touchante est en train de s'établir, coutume dont l'adoption a, en outre, l'avantage de mettre d'accord ceux qui veulent danser et ceux qui, par patriotisme, se refusent à tout plaisir tant qu'il restera un Prussien en France. Cette coutume consiste à imposer de 50 centimes chaque cavalier et chaque contredanse. Voilà un petit impôt qui ne peut manquer d'amener une somme assez ronde dans les caisses de la souscription.

L'Ecole polytechnique et l'Ecole de Saint Cyr prennent spontanément part à la souscription nationale pour la libération du territoire. Indépendamment des offrandes déjà données par un grand nombre d'élèves, chacun de ces futurs officiers s'inscrit pour un franc par mois pour tout le temps que durera l'occupation allemande.

"Une lettre adressée de Berlin, le 25 janvier, à la Correspondance étrangère, contient ce qui suit:

"Il a fallu que cette leçon vint d'Alsace pour ainsi dire, la France entière à s'associer à cet acte de patriotisme. Si la souscription nationale que l'on est en train d'organiser réussit, ce sera pour nous une défaite des plus graves; [illegible]."

Lisons cela et sachons en profiter!
Fas est et ab hoste doceri.

LES ACHATS D'ARMES A NEW-YORK

Le procès de M. Place qui vient de se dénouer à Paris est à la veille d'avoir sa contre-partie aux Etats-Unis. M. Charles Sumner, ainsi que nous l'avons annoncé, a présenté le 12 de ce mois au Sénat une résolution appelant une enquête sur les ventes d'armes faites à la France pendant la guerre par le gouvernement américain. L'exposé suivant, emprunté au Sun, contient un résumé des faits qui forment la base de la proposition,—nous allons dire du réquisitoire de M. Sumner:

L'investigation proposée par M. Sumner dans la résolution qu'il a présentée lundi au Sénat, a une grande importance.

En septembre et octobre 1870 des ventes considérables d'armes et de matériel de guerre furent faites par le Bureau d'artillerie aux agents du gouvernement français, pour servir dans la guerre existant alors avec l'Allemagne. Il était entendu ici que le ring militaire qui entoure le président Grant, ainsi que quelques-uns de ses intimes associés civils, avaient grand intérêt à effectuer ces transactions. Quiconque était au courant de l'affaire pensait qu'ils en retireraient beaucoup d'argent, mais de quelle manière, on l'ignorait. Il paraît maintenant, d'après les déclarations officielles du gouvernement français, qu'il a payé pour ces achats environ onze millions de dollars en or, équivalant, en tenant compte de la prime sur le change, à quatorze millions de notre currency, tandis que dans son résumé rapport sur ce sujet notre secrétaire de la guerre déclare que le département de la guerre n'a reçu que dix millions. Ce profit de quatre millions n'a pas été fait par l'agent faisant les achats pour le gouvernement français, car il avait une commission régulière de 2½ p. cent qui n'est pas comptée comme une portion du prix d'achat. Les quatre millions ont donc été partagés, à ce qu'il paraît, entre le ring militaire et les autres parties qui conduisaient ces affaires. C'est sur ces faits que M. Sumner désire une investigation complète.

Un autre point tout autant sinon plus important est le fait, qui paraît aussi prouvé d'une manière officielle, que les ateliers du département de la guerre étaient employés, pendant la période en question, à fabriquer des cartouches pour le gouvernement français. Il paraît que la France ne voulait pas acheter des armes sans les munitions; et si grand était le pouvoir du ring militaire des spéculateurs, qu'ils purent amener le département de la guerre à fournir ces cartouches. C'était une violation des lois de neutralité et des obligations internationales bien plus grave que tout ce que l'on peut reprocher à l'Angleterre pour avoir permis à l'Alabama, au Florida et aux autres croiseurs confédérés de sortir de ses ports pour leur mission de destruction. En ce cas elle était coupable de négligence; mais dans le cas des munitions fabriquées pour les Français pendant leur guerre avec l'Allemagne, l'administration du général Grant était coupable de prendre une part directe à la guerre. Cette conduite paraît d'autant plus criminelle qu'elle semble avoir été exclusivement dictée par le désir du ring militaire de réaliser ses quatre millions de dollars sur les ventes d'armes. Ce n'était pas seulement un acte de trahison contre une puissance amie, cet acte était pis encore pour être commis secrètement et dans un but mercenaire.

M. Sumner a bien fait de demander une investigation sur ces choses. Qu'elle soit prompte, complète et impartiale.

Ainsi la motion de M. Sumner embrasse deux points qui constituent une double accusation, l'une impliquant les agents de l'administration de la guerre dans un détournement qui ne s'élevait pas à moins de quatre millions de dollars, l'autre accusant l'administration elle-même de violation des lois de neutralité internationale, en vendant des armes à la France en vue de favoriser les spéculations d'une coterie militaire.

Cette affaire a fait explosion, comme on pense, et il n'est pas question d'autre chose dans les cercles politiques et dans la presse. Le Herald est à peu près le seul qui entreprenne, quoique timidement encore, d'ouvrir la voie aux éclaircissements et aux justifications.

En ce qui concerne, dit-il, la grande différence qui existe entre le compte de dépenses pour achat d'armes présenté par le gouvernement français et notre propre compte de recettes à raison de la vente des mêmes armes, le secrétaire de la guerre dit que, comme les deux gouvernements n'ont jamais eu à faire et n'ont jamais eu de compte entre eux pour cet objet, il faut nécessairement qu'ils adressent à leurs agents confidentiels pour avoir l'explication de ce qu'est devenu l'argent placé entre leurs mains.

Le même journal donne des explications assez obscures sur la part prise par divers officiers dans les transactions dénoncées. Les autres feuilles sont sévères pour les commissionnaires, et appellent une investigation rigoureuse sur tous les points obscurs.

L'Express s'exprime en ces termes:

Si tous les misérables qui ont volé le gouvernement pendant la guerre civile et depuis doivent être condamnés à l'amende et à la prison, la dette nationale pourrait être vite payée, sans les frais requis par les prisons supplémentaires nécessaires pour enfermer les coupables. Wm B. Stokes, ex-major-général, va avoir sa rétribution, en conséquence d'un jugement récent; mais Stokes n'est qu'une unité dans des dizaines de mille. C'est long-temps avant que la paix fût signée avec le Sud que le gouvernement a été volé de millions par dizaines, et les péculats postérieurs, bien que montant ensemble à bien des millions, sont comparativement une petite affaire. S'il devait jamais y avoir une révélation des contrats frauduleux et des pertes immenses qu'ils ont occasionnées, malheur aux entrepreneurs! Les coiffures frauduleuses de l'ex-collecteur Murphy apparaîtraient alors comme des cas de la plus bénigne espèce. Après les cinq cents millions dépensés pour la marine pendant la guerre civile, il a été déclaré hardi à la Chambre des représentants qu'il existe à peine un navire en état de service. Et le côté plaisant de cette révélation, c'est que la cause en a été attribuée à trop de parcimonie.

Certaines choses se traitent assurément mieux à l'étranger qu'ici. M. Victor Place a été condamné par la Cour d'appel à deux ans d'emprisonnement et à une amende de $400, pour un mauvais emploi de fonds appartenant au gouvernement français, en achetant des armes aux Etats-Unis pendant la dernière guerre. Et c'était la pénalité maximum qui pût être infligée.

Le même journal rappelle les fraudes de l'administration des douanes et en présence de l'impunité dont ont joui jusqu'ici les coupables, n'espère guère aucun résultat sérieux de l'enquête provoquée par M. Sumner. Voici ce qu'il dit à ce sujet:

Après la question de savoir à qui ont été les $35,000 dont il n'est pas rendu compte dans le bilan de Leet (Douanes), le public est maintenant désireux d'avoir quelques informations sur les individus affiliés au ring militaire du président Grant, qui sont supposés avoir empoché les millions de dollars dont le gouvernement a été volé par la vente de fusils se chargeant par la culasse à la France pendant son récent conflit avec l'Allemagne. Le sénateur Sumner fait quelque chose, nous sommes heureux de le voir, pour éclaircir le mystère, mais en voyant la difficulté que le comité des douanes éprouve à amener devant lui Porter et Babcock pour aider à découvrir le résultat des $35,000 manquant, [illegible] ne peut s'empêcher de [illegible] que toute l'influence de l'administration ne soit mise en œuvre, comme d'habitude, pour étouffer l'investigation. Néanmoins nous espérons que le sénateur persévérera, ne fût-ce que pour voir jusqu'où le président et ses amis sont disposés à aller pour couvrir les pratiques vénales dont on suit la piste jusqu'à leurs portes.

Le World met l'administration au défi de laisser la vérité se faire jour.

L'administration, dit il, est ébranlée et effrayée, et mettra tant qu'elle pourra des bâtons dans les roues de l'enquête, aussi longtemps qu'elle pourra espérer de tenir la lumière sous le boisseau. Elle n'osera pas affronter le grand jour, et cependant, si elle s'y soustrait, le public regardera son abstention comme une confession de corruption. Mais le pays a droit de savoir ce que sont devenus les $4,000,000 que le gouvernement français a payés et que le Trésor national n'a pas reçus. Dans quelles mains sont-ils restés?

Le même journal inculpe violemment le cabinet envers l'Allemagne:

Ce que nous avons reproché de plus grave à l'Angleterre, c'est d'avoir permis à des particuliers de construire des navires pour les confédérés. Mais notre gouvernement ne s'est pas contenté de permettre à des agents français d'acheter des armes et des munitions à des manufacturiers privés; il a mis tous les établissements publics en pleine activité pour fabriquer les mêmes articles à l'usage de la France contre l'Allemagne. Et tout cela pour remplir les poches et gorger la cupidité d'une coterie des spéculateurs corrompus qui sans doute ont partagé leurs profits avec les subordonnés du général Grant au département de la guerre.

Dans la séance du Sénat d'hier, M. Sumner a demandé que sa proposition fût mise immédiatement à l'ordre du jour. Il s'est élevé à ce sujet une longue discussion dans laquelle l'urgence a été instamment demandée, plus encore à raison de la nature que de l'importance des questions soulevées, tandis que plusieurs sénateurs voulaient que le débat fût remis après l'examen du budget.

L'urgence a été accordée et M. Sumner a prononcé un discours sur lequel nous reviendrons demain.

ARRANGEMENT ENTRE LE PAPE ET LA RUSSIE.—Le télégraphe nous annonce que les bruits, d'après lesquels un arrangement serait intervenu entre le Pape et la Russie, à la suite de la réception du grand duc Michel au Vatican, paraissent se confirmer.

On dit que des concessions auraient été faites de part et d'autre. [illegible]

[illegible]

—Du même aux mêmes:
—Pourquoi, tant on répondant [illegible]
[illegible]

Adhésion affirmative, mais inquiète.

PAR LE TÉLÉGRAPHE

[illegible]

Affaires d'Europe.

Suppression de journaux à Paris.

Grand rassemblement d'évêques politiques à Anvers.

Les légitimistes de toutes les nationalités s'y trouvent.

Rétablissement de tous les souverains détrônés.

Le Port-au-Prince menacé d'incendie.

Situation précaire au Mexique.

Saisie d'un navire anglais par les Espagnols.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Paris, 22—Un décret, qui vient d'être lancé, suspend la publication du Gaulois.

Rome, 22—Le Pape a convoqué les cardinaux pour demain afin d'élire un évêque pour la Russie.

Rome, 22.—Plusieurs évêques engagent le Pape à tenir le Concile Œcuménique à Trente. Le gouvernement autrichien n'est pas cependant disposé à permettre que le Concile se tienne en Autriche. Si le Concile a lieu le Pape restera à Rome et sera représenté par un cardinal.

Paris, 22—On croit que Cissey sera forcé de résigner le ministère de la guerre pour raison de santé.

La publication du Moniteur de l'armée a été suspendue.

Berlin, 22 fév.—Bismark propose un Congrès international, afin de convenir d'un droit de poste à bon marché et uniforme pour faciliter la transmission et l'échange des malles.

Madrid, 22—Les meneurs radicaux délibèrent pour savoir quelle sera leur attitude à l'égard du nouveau ministère.

Paris, 22. — Le ministre des affaires étrangères a donné, ce soir, un dîner aux membres du Corps diplomatique.

La légation américaine et le consulat sont décorés et illuminés en l'honneur du jour anniversaire de la naissance de Washington.

Londres, 22—Le rassemblement des légitimistes à Anvers augmente tous les jours et devient formidable. Toutes les nationalités y sont représentées bien que les Français y soient prépondérants par le nombre. Les légitimistes allemands et espagnols y font bonne figure.

Le roi du Hanovre est arrivé hier avec nombre de partisans.

Les ultramontains d'Allemagne et de France affluent aussi en Italie. On dit que tous agissent de concert, et avec harmonie, et que les chefs délibèrent sur des plans pour la restauration des souverains déposédés.

NOUVELLES DES ANTILLES.

Havane, 22—La goëlette anglaise Lark a été saisie sur le simple soupçon d'avoir débarqué des armes pour les patriotes. Le steamer Kansas a été relâché et il part demain pour Key West où il recevra à bord ceux qui doivent aller reconnaître la route du Nicaragua.

Les troubles se multiplient à Hayti. La stabilité du gouvernement actuel est très incertaine. On a tenté d'incendier Port-au-Prince. Il y avait des flammes dans différentes parties de la ville. [illegible]

San Domingo, 22—[illegible]

Le général insurgé Cabral est à la tête de 1,300 hommes et menace d'attaquer Osera, et 400 hommes ont été envoyés d'ici pour renforcer la garnison.

Le président Baez se propose de faire sous peu un voyage en Europe. Il passera aux Etats-Unis. On dit qu'il a reçu une invitation du Président Grant, pour visiter Washington. Le colonel Mendes a été nommé ministre en Allemagne.

Caracas, Venezuela, 16 février—Une maison européenne a offert à M. Guzman, ministre des affaires étrangères, un emprunt de £80,000. L'offre a été acceptée sous des conditions inconnues.

Havane, 22.—Les bâtiments de guerre américains, espagnols, anglais, allemands et suédois, qui se trouvent dans le port étaient décorés et pavoisés. Ils ont tiré le canon en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de Washington. Un bal a été donné à bord du steamer des Etats-Unis, Terror.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Havane, 22—Le steamer de la malle est arrivé hier de la Vera Cruz avec des nouvelles de Mexico allant jusqu'au 15 du courant. Jusques là les derniers mouvements militaires des deux côtés avaient été sans importance. Les partisans de Juarez n'avaient pas perdu confiance, mais les révolutionnaires semblaient fortement encouragés par leurs succès dans le Nord. La loi martiale avait été proclamée dans les Etats d'Oaxaca et de Jalisco où les troupes du gouvernement avaient subi des revers.

Le général Rocha a évacué Logos où il s'était replié en sortant de Calientes; une bataille était imminente près de San Luis Potosi. On pensait généralement qu'elle serait décisive et que si Rocha réussissait le gouvernement serait sauvé.

Lerdo de Tejada et son parti, sur la défection desquels les révolutionnaires avaient compté, ont refusé de leur donner appui et confort.

Señor Mejia, ministre de la guerre a gagné l'administration de tous les partis [illegible]

[illegible] toute la république sympathisent avec le gouvernement général. M. Nelson, le ministre des Etats-Unis, s'est soigneusement abstenu, d'intervenir dans les troubles; il s'est borné à protéger les intérêts de ses compatriotes. Sa conduite a été universellement approuvée.

L'exécution de chefs révolutionnaires continue. Aux dernières nouvelles tous les Etats, à l'exception de Chihuahua et Gayles (sic) sont affectés par la révolution.

Aussitôt que la nouvelle de l'intention de W. C. Bryant de visiter Mexico a été reçue, les sociétés littéraires ont commencé à faire des préparatifs pour sa réception.

Quand le steamer est parti de la Vera Cruz, on ignorait à Mexico que Bryant avait ajourné sa visite à cause de la révolution.

On attendait aussi le général Rosecrans dans la capitale mexicaine. Les travaux sur le chemin de fer de la Vera Cruz et Mexico se continuent en dépit de la situation troublée du pays.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 22—Le président est allé à Philadelphie.

Washington, 22—Le comité postal du Sénat rapportera un bill accordant un subside annuel de $100,000 à la ligne des steamers de New-York au Mexique.

Le comité du Sénat a voté pour faire d'Indianola, au Texas, un port d'entrée.

NOUVELLES DIVERSES.

Milwaukie, Wis, 22.—Deux soldats, de l'Asile national, ont été trouvés gelés près de la bâtisse [illegible].

St-Louis, 22—Les marchands de tabac de cette ville [illegible].

New York, 22—[illegible]

Jackson, Miss, 22—Dans l'affaire de l'élection contestée du Lauderdale, MM. Green et Ricketts (démocrates) ont été admis à la place de Smith et Kelly.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Halifax, 22—[illegible]

Holliday et Mr. Ouimet, 22 [illegible]

Memphis, 22—[illegible]

Rio, 22—[illegible]

Nashville, 22—[illegible] Charles Francis Adams [illegible]

New York, 22—[illegible]

New York, 22—Chester H. Bradish [illegible]

Le comité [illegible] de la Législature [illegible]

Le World [illegible] les juges devraient donner leurs démissions.

Indianapolis, 22—La convention démocratique a adopté des résolutions [illegible]

Columbia, 22—On rapporte que les délégués de la Convention de Philadelphie sont décidés à aller à Washington aussitôt après l'ajournement de la Législature, pour voir le président Grant et pour faire de la révocation des officiers fédéraux dans la Caroline du Sud une convention de leur appui pour sa renomination à la candidature présidentielle.

Memphis, 22 fév.—Coton calme. Middling 22 3/8.

TEMPERATURE.

Washington, 22—Probabilités—Le beau temps se maintiendra dans les Etats du Sud et du Golfe. On ne prévoit pas de vents dangereux, pour la nuit, sur la côte du Golfe et de l'Atlantique.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 22—Arrivés, le navire Forrester, en 75 jours de Hambourg sur lest; la barque anglaise Emma en 52 jours de Liverpool, avec une cargaison générale.

Passe à Loutre, 22 fév.—Arrivée, la goëlette à trois mâts, N. Stone, en 37 jours de Boston, avec de la glace.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Liverpool, 22 au soir.—Coton calme. Uplands 11 3/4 à 3/8, Orléans 11 5/8. Ventes 12,000.

(Dépêches d'hier soir.)

Londres, 22—L'excitation, causée par l'affaire de l'Alabama, tombe rapidement. Le "Times" fait allusion seulement au sujet et demande une solution diplomatique. John Bright approuve la conduite du gouvernement dans la controverse.

St-Pétersbourg, 22—Le baron Von Offenburg, le nouveau ministre, à Washington, partira bientôt pour l'Amérique.

Berlin, 22—Il n'est pas douteux qu'il n'y eut, mercredi, plusieurs personnes cachées dans la ville avec l'intention d'assassiner Bismarck.

Un pharmacien de Posen, qui est Polonais et catholique fanatique, a été arrêté comme suspect. Il a servi autrefois dans les zouaves du Pape.

Washington, 22—On dit que le colonel John W. Forney, de Philadelphie, succède à M. Creswell comme directeur général des postes.

Memphis, 22 fév.—Les actionnaires du chemin de fer de Memphis et Charleston ont résolu de louer cette ligne au colonel Tom Scott et à la Compagnie de Garantie du Sud, pour 30 ans.

Havane, 22 fév.—[illegible]

Cincinnati, 22—La convention de la rivière Ohio [illegible] la taxe du tonnage [illegible] et demande au Congrès d'affecter $600,000 pour améliorer les cours de l'Ohio.

Chine, 22—On rapporte que la voie du Pacifique est maintenant débarrassée de neige, mais des cloques retiennent les trains.

New York, 22—Trois commissaires de police, trois commissaires du département des pompes et le chef de police de Jersey City, ont été décrétés d'accusation par le Grand Jury pour délit dans l'exercice de leurs devoirs.

Columbus, Ohio, 22—L'Arkansas et le Mississippi sont les seuls Etats du Sud représentés dans la convention du travail qui siège ici en ce moment.

Lawrence, 22—La convention républicaine d'Etat a passé des résolutions endossant le président Grant.

CHRONIQUE LOCALE.

ESTIMATION. — D'après l'estimation de MM. Samuel S. Green, Gabriel de Ridder, Nash et Hodgson et Charles W. C[illegible], experts, les 334 arpents de la terre Foucher, entre l'Avenue St-Charles et le fleuve, achetés par les commissaires du Parc au prix de $800,000, ne valent actuellement que $394,000, sur le taux de $1,000 par arpent l'un dans l'autre. Quia profité de la différence?

INCENDIE.—Hier matin, sur les 2 heures, le feu a pris dans une fabrique de mousse de St. Geo. Hildenbrand, au coin des rues Première et Lafayette, Gretna, et a gagné ensuite la résidence attenante. Les deux bâtisses ont été détruites avec 250 balles de mousse. Perte totale $6,000, avec une assurance dont nous ignorons le montant.

EXPLOSION.—Mercredi soir, sur les 5 heures, une bouilloire de la distillerie Cowens a sauté, et a causé à la bâtisse un dommage d'environ $1,500. Heureusement personne n'a été atteint.

INCORRIGIBLE.—Le fameux Max Kogon a été arrêté de nouveau avant hier dans le troisième précinct, sur l'accusation d'avoir volé au logis de Wallace [illegible]. On a arrêté avec lui Geo. Wallace contre lequel pèse la même accusation et qui, au sortir, portait des armes cachées, ainsi que nous croyons l'affidavit.

CHAUMAGE.—Les cours de justice et la chambre n'ont pas siégé hier qui était le jour anniversaire de la naissance de Washington.

DIVERS.—La partie de la rue Canal [illegible] terrain de la Presse à Coton, est maintenant prête à recevoir les rails du chemin de fer de la Levée, qui doit être continué sur cette nouvelle ligne. La pose des rails doit avoir lieu immédiatement.

On travaille activement aux fondations du nouveau marché d'Alger, qui doit coûter $7000.

On estime que les réparations des canaux à pompes coûteront à la ville $30,000. Ces réparations sont déjà commencées et l'on compte qu'elles seront finies dans un mois.

Everett B. D. Julio, peintre, avait fait le portrait de l'ex-maire de la Nouvelle-Orléans, John R. Conway, qui ne se pressait pas de le payer. M. Julio ne pouvant en obtenir le prix, recourut aux tribunaux qui instruisaient l'affaire. Le maire Conway répond devant un jury de peintres et de photographes qu'il n'estimait guère que le portrait [illegible]. [illegible] le portrait à l'atelier du peintre. Mais ce dernier réplique que le prix en avait été positivement fixé à $300 et qu'il avait pas [illegible] a rendu un verdict, en conséquence, à l'obliger le juge prix de son œuvre. Le jury de la Cour de District [illegible].

Hier, deux hommes de couleur, tout en examinant dans la boutique de M. G. Guillière, Vieille-Levée, 108, des articles qu'ils voulaient acheter, [illegible].

THERMOMÈTRE.—C. Dubamel, opticien, 22 février.

8 heures A. M.	[illegible]	[illegible]
Midi	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 heures P. M.	[illegible]	11°

—Souvenir de la Cour [illegible].

[illegible]

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—[illegible] Un rapport favorable a été fait sur le bill [illegible] de Carrollton à élever le niveau de [illegible].

Une résolution de M. Todd relative à la [illegible] des bons [illegible] 1869, 70 et 71 est adoptée.

M. Ingraham demande qu'un comité soit nommé pour [illegible] et quelques compagnies de chemin de fer incorporées dans l'Etat n'ont pas violé leurs chartes. [illegible]

Le président [illegible] prend la parole et appuie la résolution. [illegible] de Jackson, bien que la direction, avant le transfert de la ligne, eût promis qu'aucune distinction ne serait faite entre les voyageurs blancs et les voyageurs de couleur.

La résolution est adoptée avec un amendement.

Le comité se compose de MM. Ingraham, Harris et Twitchell.

[illegible] la Constitution porte: Après que l'énumération requise par le 20e article aura été faite, l'Assemblée générale ne passera aucune loi avant que la représentation dans les deux chambres soit réglée.

Le comité est d'opinion que l'Assemblée générale ne peut passer aucun bill de représentation avant le recensement de 1870, suivant l'article 20 de la Constitution, et que la Législature a négligé de passer aucune loi sur le sujet comme cela est requis par l'article 20 de la Constitution, ce qui entraînerait la nullité de toutes les lois passées dans la session de 1871 et de la session actuelle. Le comité, en conséquence, recommande que le bill ne passe pas.

M. Harris propose de déposer toute l'affaire sur la table, ce qui est voté par 20 voix.

M. Thomas rappelle la résolution présentée par lui la veille, résolution donnant la priorité de discussion aux bills de réforme sur l'enregistrement, l'élection, la police métropolitaine, etc.

Sur motion de M. O'Hara la résolution est déposée sur la table.

Ont voté pour le dépôt: Anderson, Barber, Butler, Campbell, Harris, Hunsaker, Ingraham, Jones, Kelso, Ruland, O'Hara, Pinchback, Smith, Swords, Todd, Twitchell, Whitney.—18.

Ont voté contre: Antoine, Blackman, Bowman, Coupland, Dale, Herwig, Lewis, Lynch, McMillen, Ray, Sypher, Thomas, Thompson, Wilson.—14.

Sur motion de M. Lynch, le bill d'enseignement avec les amendements de la Chambre est adopté.

M. McMillen appelle le bill d'élection. Pendant la discussion d'un substitut, proposé par M. Hunsaker, à une clause additionnelle présentée par M. Campbell, le Sénat s'ajourne.

—On lit dans le Journal officiel :

"Le journal la Patrie, dans son numéro du [illegible] de janvier, a publié un article intitulé: Reconstitution à Paris de la fédération de la garde nationale.

"Le gouvernement n'avait pas cru devoir le démentir: il s'en était remis au bon sens public du soin d'apprécier les informations erronées et les allégations mensongères de la Patrie. Mais puisque ce journal insiste et voit dans le silence de l'administration une reconnaissance implicite de la vérité des faits affirmés par lui, le gouvernement se doit à lui-même et doit à l'opinion publique de déclarer que l'article intitulé: "La reconstitution de la fédération de la garde nationale" est de tous points inexact.

"Toute tentative faite pour reformer dans Paris les cadres d'une armée révolutionnaire serait immédiatement réprimée, conformément aux lois."

—Un correspondant écrit d'Egypte que la dernière nouveauté à sensation a été la fête des Pharaons [illegible] avec la présence de quatre jeunes [illegible] américaines qui [illegible] leur tour du monde pour leur instruction et leur plaisir. [illegible] Paris, la France, l'Allemagne et l'Italie. [illegible] les voici en Egypte, d'où elles [illegible] Jérusalem [illegible] les pyramides [illegible] aventureuses de [illegible].

MARIÉ, samedi, le 3 février 1872, à l'église de [illegible], M. RODY J. GANDY à Mlle JULIA FORSTALL, tous deux de cette ville.

MARIÉ, le 17 courant, à l'église Notre Dame du Bon Conseil, par le Rév. Père Bertin, M. FRANÇOIS GODOY, de la Havane, à Mlle APPOLLINE MOURAS, de cette ville.

Décédée, hier à [illegible] heures et demie P. M., à l'âge de [illegible] ans, après une longue et cruelle maladie, Mme THÉRÈSE AUT[illegible] [illegible]

Décédée hier, à onze heures, à l'âge de 31 ans, Mme SÉRAPHINE TOONI, née [illegible]. [illegible]

Messe Funèbre.

Une Messe pour le repos de l'âme de feu MYRTYLE COURMELLE, sera chantée lundi [illegible] dans l'église St-Augustin. [illegible]

De la part de sa veuve.

ENTREPOT DE TAPIS ET DE RIDEAUX,
17........CHARTRES........17
A. BROUSSEAU & CO.
IMPORTATEURS et marchands, en gros et au détail, de [illegible] Tapis anglais et américains, Toiles cirées, Stores, Couvertures [illegible].
A. BROUSSEAU & CO.

NOUVELLE MACHINE A COUDRE —DE— WHEELER & WILSON.
[illegible]
[illegible] rue du Canal.

AVIS.
Le grand tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane aura lieu demain, SAMEDI, 24 février, 1872, à 11 heures du matin, au bureau de la salle de la Compagnie.
"Gros lot, $50,000."
"Seulement 20,000 billets."
"Prix du billet $20 seulement."
Le public est invité à assister au tirage.

[illegible]

A. MANNESSIER,
ARCHITECTE,
GLACIER.
[illegible]

Avis.
[illegible]

A louer.
[illegible]

ANNONCES PARISIENNES
Publiées par M. H. GAILLARDET, [illegible].

VENTE PUBLIQUE A PARIS DE LA CÉLÈBRE GALERIE DE MM. PEREIRE.
TABLEAUX des principaux Maîtres des ÉCOLES MODERNES, des ÉCOLES ANCIENNES Françaises, Hollandaises, Flamandes, Espagnoles, Italiennes et Allemandes.
Dont la Vente aura lieu,
26, Boulevard des Italiens, 26,
Les 6, 7, 8 et 9 mars 1872.
EXPOSITIONS
PARTICULIÈRE Les 3 et 4 mars 1872. | PUBLIQUE Le 5 mars 1872.
Commissaire-priseur: Me CHARLES PILLET, 10, rue de la Grange-Batelière;
Expert: M. FRANCIS PETIT, 7, rue Saint-Georges; Chez lesquels se trouve le catalogue.

VENTE PUBLIQUE A PARIS DE GALERIES DE TABLEAUX DE LA CÉLÈBRE COLLECTION PATURLE
TABLEAUX MODERNES IMPORTANTS par [illegible]
Et divers maîtres,
Dont la Vente aura lieu,
Hôtel Drouot, salles Nos 8 et 9,
Le mercredi, 28 février 1872.
EXPOSITIONS
PARTICULIÈRE Les 25 et 26 fév. 1872 | PUBLIQUE Le 27 février 1872.
Commissaires-priseurs: Me CHARLES PILLET, 10, r. Gge-Batelière; | Me LECOCQ, r. de la Victoire, 20;
Expert: M. FRANCIS PETIT, 7, rue Saint-Georges; Chez lesquels se trouve le catalogue.

AVIS.
Souscription Patriotique Française pour la Rançon de la France.
UNE réunion aura lieu Dimanche prochain, à [illegible] P. M., au bureau de l'AVENIR, rue de Chartres, No 111, au premier, afin d'organiser un Comité pour recueillir des souscriptions pour venir en aide à la libération des départements envahis en France.
Tous les résidents Français et les amis de la France sont cordialement invités à y assister.
[illegible]

EGLISE CATHEDRALE.
A partir de dimanche prochain, 25 courant, le Rév. Père Milon prêchera le soir à [illegible] heure précise. Ce sermon est destiné aux hommes qui seront seuls admis.
Dans la semaine, le Rév. Père prêchera pour tout le monde les mercredis et vendredis du Carême à 6 heures et demie du soir.

[illegible]
A. BARBIER.

Association de l'Hôtel St. Louis.
CONFORMÉMENT à une résolution adoptée aujourd'hui par les Directeurs de cette Association, avis est donné aux actionnaires [illegible].
CHAS. D. BELDEY.

Avis.
[illegible] "THE CHANGE," [illegible] GEORGE CREBA [illegible].
FRANK LANDREING.

Charbon, Charbon, Charbon.
[illegible] Charbon Anthracite [illegible] Charbon Cannel d'Ecosse.
Livré dans tous les quartiers de la ville, aux plus bas prix du marché, par
W. F. COYLE & Co.
[illegible] rue Gravier.
Dépôt, encoignure Julia et Water.

$10 de Récompense
[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES.
Dirigé par Mme MARTHEY.
[illegible]

E. MERILH. F. CASAUBIELH
J. E. MERILH & Co.
170....Rue Royale....172
MARCHANDS EN GROS ET DETAIL DE CUIRS ET CHEVAUX.
[illegible]

[illegible]
W. B. ELLIOTT, Agent.

DÉPARTEMENT DES FINANCES.
[illegible]

FOURNEAU DE CUISINE.
Le "Buck Brilliant."
[illegible]

J. A. D'HEMECOURT. EMILE CHAURANT

La seule Fabrique DE CONFISERIE AU SUD,
Avec une Usine à vapeur.
M. CHAURANT & CO.
Successeurs à J. TURPIN (RED STORE)
93... Rue Vieille-Levée... 93
La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de CANDI A la Nouvelle-Orléans.
[illegible]
93....Rue Vieille-Levée....93

151
LIQUIDATION
LION & PINSARD
151 et 153, Rue du Canal,
DU PRIX

CHEZ LION & PINSARD,
151 et 153, Rue du Canal,
A COTÉ DE HOLMES.
[illegible]
LION & PINSARD, en liquidation.

AUX CAPITALISTES.
MISE EN VENTE DE LA MAGNIFIQUE HABITATION Valcour Aime,
Le Vendredi, 23 Février 1872,
A onze heures A. M.
[illegible]

Avis aux Propriétaires.
AYANT entièrement liquidé les affaires de mon [illegible] AGENCE GENERALE DE PROPRIÉTÉS [illegible]
E. NAUTRÉ, AGENT DE PROPRIÉTÉS,
[illegible]

Lunch.
A partir de LUNDI, 19 du courant, les habitués de mon salon au coin des rues Gravier et Tchoupitoulas auront un LUNCH de choix, gratis tous les jours, de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.
[illegible]
J. LATRENTE.

Instruments Aratoires.
COUPEUSES de Roseaux de Cannes à Sucre [illegible]
[illegible]
THOS. E. BODLEY.

CONTINENTAL BANK NOTE CO.
[illegible]
J. L. MERREVE.

GALERIE DE PHOTOGRAPHIE DE ANDERSON,
[illegible] Rue du Canal [illegible]
[illegible]

La meilleure découverte de Dunbar
EAU MINÉRALE BETHESDA
[illegible]

J. ARDOINE [illegible]
[illegible]
A. B. CHURCHILL.

A LAMPE des "ORIENT SAFETY LAMP"
[illegible]

COMPAGNIE D'HUILE SEPTOLINE,
[illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,
[illegible] rue Vieille-Levée [illegible]
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE
[illegible]

NORMAN & REISS

RUE VIEILLE-LEVÉE.
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.
Sirops de Fruits
FRAISE, FRAMBOISE, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.
A vendre par NORMAN & REISS,
Nos 33 et 43 de la rue Vieille-Levée.

PENSIONNAT ET EXTERNAT PROTESTANT DE DEMOISELLES, TENU PAR Mesdemoiselles CHARBONNIER.
Ancienne Pension NIEMAN-ALLEMAYER, de Paris.
36 East 35 Street, Ville de New York.
[illegible]

Astrologue.
MADAME ROSS,
La merveilleuse Astrologue d'Europe,
Au No 46 de la rue Dauphine.
EST revenue à la Nlle-Orléans, [illegible]
[illegible] MADAME ROSS [illegible]

Avis.
LES personnes désirant faire partie de l'Association du CRESCENT SAW MILL, [illegible]

Association du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans.
[illegible]
A. SAUTE[illegible]

C. L. CHAPOTEL
FERBLANTIER,
Encoignure Bourbon et Bienville,
Offre à sa nombreuse clientèle un grand assortiment de STOVES des meilleurs [illegible] pour BOIS et CHARBON;
[illegible]
FERBLANTERIE,
BAIGNOIRES, BAINS DE SIÈGE, BAINS DE PIEDS.
Il se charge de tous les travaux de réparation et exécute les ordres avec soin et à des prix modérés.

Water Works.
M. CHAPOTEL est autorisé par la Compagnie des Water Works à installer les tuyaux de plomb [illegible]

REDMOND B. MANNION,
No 23, Rue Commune.
FAIT savoir aux voyageurs qu'il [illegible]
MM. M. M. Rothschild & Sons, Londres;
de Rothschild frères, Paris;
S. M. de Rothschild, Vienne;
M. A. de Rothschild & Sons, Francfort;
[illegible]

172 --- Rue du Canal --- 172
UN LOT DE LINGE IMPORTÉ, [illegible]

F. GONTHIER.
MARCHAND-TAILLEUR [illegible]
24........rue St-Charles........24
A L'HONNEUR d'informer ses nombreux amis [illegible]

Tuiles de Toits, à l'épreuve du feu.
CES TUILES, qui sont faites à la Nlle-Orléans [illegible]
C. W. PATTEN.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC —ET— CHAMPAGNES.
OTARD DUPUY & CO.
LA GRANDE MARQUE
G. H. MUMM & CO.
CHAMPAGNE:
VERZENAY SEC, [illegible]
EXTRA SEC,
CARTE BLANCHE,
[illegible]
DUC DE MONTEBELLO, [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 22 FEVRIER.—CLASSE No 43.

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	54	14	60	[illegible]	9	11	18	[illegible]	49

Les chiffres ci-dessus, publiés dans tous les journaux [illegible]
EDWARD SIMMONS & Co,
Centre tours,
Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans.
[illegible]
H. PERALTA,
[illegible]
Commissaires.

MIRAMON,
Marchand de toute espèce de Meubles
Nos 96, 101 et 103 de la rue de Chartres,
Nlle-Orléans.
[illegible]

COMPAGNIE DE Brasserie de la Louisiane,
Nlle-Orléans, 1 février 1872.
Les livres de souscriptions sont maintenant ouverts chez MM. [illegible]

Avis.
LA Société E. BORDELOUS & CO. étant arrivée à son terme, le soussigné continuera [illegible].
E. BORDELOUS,
No 58, rue Vieille-Levée.

CHAISES.
CHAISES faites au Pénitencier de Kentucky, à Frankfort (Etat du Kentucky), à vendre, par l'argent, sur le marché de la Nouvelle-Orléans.
WASHINGTON MORTON,
Au No 126 de la rue Gravier.

EMOAN POUR DAMES,
PAR CHRISTMAN & PAUL, Successeurs.
[illegible]
L. HYE-OD.
Coin Bourbon et Toulouse.

CAZAUX & VERGNOLE,
IMPORTATEURS,
VINS, LIQUEURS, &c.,
—ET—
FABRICANTS DE SIROPS.
[illegible] Vieille-Levée.

Charbon. Charbon.
G. W. TUCKER,
MARCHAND EN GROS De Charbon de Pittsburg.
No 31 rue PERDIDO, au premier [illegible]

SCIERIE VARIETY A VAPEUR
SMITH & DONNELLY, Propriétaires,
[illegible] rue St-Joseph, Nlle-Orléans.
PRÉPARATION du bois de charpente, [illegible]

DENTISTES.
Révolution! Révolution!
LES DENTS [illegible] $20
[illegible]

DENTISTE.
Le docteur ALLEN, [illegible]

Dents supérieures au complet pour $20 seulement.
LE DR CHS MERMILLIOD, [illegible]

LE DR. CHARLES E. KELLS
DENTISTE,
[illegible]

Propriétés à vendre et à louer.
A LOUER—Possession immédiate—
[illegible]

A vendre,
Le ferry-boat ISAAC BOWMAN, [illegible]
J. N. AUBUSTIN.

Graines Fleurs &c.
Plantes au Jardin de l'Univers
[illegible]
PLANTES, ARBRES FRUITIERS.
[illegible]
GRAINES DE JARDINAGE.—Graines de Landreth [illegible]
H. HAFFNER.

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15......RUE ROYALE......13 et 15
Entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
[illegible]

Dépôt de Fusils
—ET—
D'ARTICLES DE PÊCHE.
[illegible]
F. CHARLEVILLE.
[illegible] FUSILS, PISTOLETS, [illegible]